



ASSEMBLÉE DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

**Groupe TAVINI HUIRAATIRA**

*Assemblée de Polynésie*



**M<sup>me</sup> Éliane TEVAHITUA**

*Représentante à l'assemblée de Polynésie française*

N° 179/2020/GTH/CAB/ET/et

*Papeetē, le 2 septembre 2020.*

À

**Monsieur Jean-Christophe BUISSOU**

**Ministre du logement et de l'aménagement du territoire, en charge des transports inter insulaires**  
**secretariat@logement.min.gov.pf**

**Objet** : Lotissement social *Teiato* sis à *Tiarei*

**Monsieur le ministre, ia ora na**

En septembre 2018, les cent cinquante habitants du lotissement *Teiato* situé à *Tiarei* ont dû faire place nette et quitter les vingt-six logements pavillonnaires dont la construction avait été achevée en 2010.

Les motifs invoqués, à juste titre par les responsables de l'OPH, tenaient principalement à de nombreux défauts de construction mais surtout à une corrosion prématurée de l'ensemble des structures métalliques pourtant utilisées pour édifier ces logements situés à proximité immédiate du bord de mer.

Les travaux de réfection initiés en septembre 2018 avaient vocation à durer dix-huit mois et devaient permettre de loger les familles attributaires desdits logements dans des conditions de sécurité décentes.

Je souhaiterais, à l'issue des deux années désormais écoulées depuis le lancement des travaux, être instruite des délais à l'issue desquels les résidents de *Teiato* pourront espérer retrouver leur logement.

Je mets également à profit ce courrier pour attirer votre attention sur la sécurité des personnes amenées à traverser la route de ceinture séparant le lotissement de l'accès au bord de mer qui s'avère particulièrement accidentogène en raison de la vitesse excessive des véhicules sur cette portion de route.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma considération distinguée. Mauruuru.

**M<sup>me</sup> Éliane TEVAHITUA**